

autres, d'une grande *lunette marine* dont il est fait mention dans un procès-verbal d'une séance de la Commission temporaire des arts établie à Paris et destinée « à s'occuper des différents objets de science et d'art recueillis parmi les débris de la Ville Affranchie. » (Séance du 5 floréal an II, *Arch. Nat.*) Ce que la Convention ne daigna pas voler dans l'Observatoire de Lyon fut remis à l'École centrale qui remplaça le grand collège, mais dont l'organisation fut si défectueuse qu'elle n'eut qu'une courte durée.

Tels ont été, à peu près, les cabinets d'antiquités ou Chambres de merveilles dont le souvenir est arrivé jusqu'à nous. Mais à côté de ces collections devaient s'en rencontrer bien d'autres demeurées inconnues et sur lesquelles s'est fait l'oubli le plus complet. On est fondé à le supposer, car la passion de l'antiquité a été ardente à Lyon, dès le lendemain de la Renaissance, et peu à peu on s'est épris aussi d'un véritable amour pour les objets d'art, de tous genres et moins anciens, et même contemporains. Les tableaux entrèrent nombreux dans ces cabinets ; les estampes y furent aussi placées au premier rang et les artistes lyonnais, comme ceux venus d'ailleurs, en fournirent une quantité prodigieuse. Lyon même était considéré comme le grand marché des tableaux. Toutefois, malgré mes actives recherches, je n'ai pu découvrir que les cabinets dont je viens de parler. D'autres seront peut-être plus heureux que moi dans leurs investigations, et je le désire sincèrement, car il est essentiel que l'histoire de l'art à Lyon, objet déjà de tant de savants travaux, soit enfin complétée.

LÉOPOLD NIEPCE,

Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.